



Un plan social peut en cacher un autre

Le cycle des saisons est immuable. Comme le deviennent les plans sociaux à La Voix du Nord...

En janvier 2017, la direction avait annoncé un plan social conduisant à la sortie d'un quart des effectifs. A l'issue de la négociation avec les organisations syndicales, la facture fut un peu moins salée (132 départs volontaires).

Ce vendredi, Michel Nozière, le PDG, a annoncé aux élus qu'un nouveau plan social serait mis à la discussion à compter du mois de septembre pour produire ses effets en janvier 2022.

Une date pas si innocente que cela puisqu'elle correspond à l'expiration du périmètre sauvegardé de la rédaction (310 journalistes), et inclus, à la demande des syndicats, dans l'accord de réorganisation.

La rédaction dans son ensemble (journalistes, assistantes...) est concernée par ce nouveau plan. Mais Michel Nozière se réserve le droit de faire entrer dans le champ des partants d'autres catégories de personnel.

Le Plan de filière de l'Alliance de la presse d'information générale (APIG), financé par l'Etat et par les patrons de presse, pourrait, pour sa part, voir le départ de salariés du site de la Pilaterie. Bien-sûr, ce Plan filière ne verra le jour que si une convention collective est signée.

Vos élus de l'intersyndicale Voix du Nord